



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 17 septembre 2024

Présents :

Elues :
Mme Delphine JAMET

Opérateurs :
Orange : Madame Corinne MARTY
Free Mobile : Monsieur Arnaud HENRI
SFR : Monsieur Jérôme PAGES
Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :
Madame Celine MALLET (Service une seule santé)
Monsieur Jean Philippe POUX (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Excusés :
Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :
Madame Sophie LESCURE (Responsable Service une seule santé)
Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)
Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)
Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)
Madame Corinne LUTARD (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)
Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »
(Représentant d'association de consommateurs)

Elus :
Madame Sylvie JUSTOME
Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS
Monsieur Stéphane GOMOT



Ouverture de la séance par Mme JAMET.

Actualités

Retrait du marché et rappel de téléphones/tablettes :

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) a demandé de procéder au retrait du marché français et au rappel des téléphones suivants à la suite d'un dépassement de la limite de débit d'absorption spécifique (DAS) constaté :

- OSCAL C80
- DOOGEE N50
- DOOGEE S100 PRO

Les distributeurs doivent prendre les mesures de retrait et de rappel de leur propre initiative en cas d'inaction des fabricants.

Par ailleurs, l'ANFR prend acte de la mise à jour des appareils suivants afin de respecter les valeurs limites de DAS :

- Tablette LENOVO TAB P11
- Tablette ZEBRA ET45CA
- Téléphone NOKIA G22
- Téléphones MOTOROLA MOTO G53 et SPC DISCOVERY
- Téléphone EMPORIA SIMPLICITY V27

L'ANFR invite les propriétaires de ces modèles à vérifier qu'ils ont été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

<https://www.anfr.fr/liste-actualites/actualite/mise-a-jour-de-la-tablette-zebra-a-la-suite-dun-depassement-de-la-valeur-limite-de-das>

A noter que les retraits sont rares car les dépassements de DAS peuvent être solutionnés par la mise à jour logicielle des smartphones.

Le Conseil d'État précise les règles d'implantation des antennes-relais

Un avis du Conseil d'État du 21 mars 2024 clarifie les règles d'urbanisme applicables à l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile, selon leur hauteur et leur emprise au sol. Dans cet avis, le Conseil d'État a donc décidé que pour les installations techniques ayant une emprise au sol et une surface de plancher inférieure à 5 m², la hauteur de l'antenne détermine le régime juridique applicable :

- si elle est égale ou inférieure à 12 mètres, son implantation ne requiert aucune formalité ;
- si elle est supérieure à 12 mètres, elle relève de la déclaration préalable.

Il précise par ailleurs que pour le calcul de ces seuils, "seules la surface de plancher et l'emprise au sol des locaux et installations techniques doivent être prises en compte, et non l'emprise au sol des pylônes".

<https://www.banquedesterritoires.fr/antennes-relais-le-conseil-detat-precise-les-regles-dimplantation>



Informations communiquées par les opérateurs

Article du journal Sud-Ouest



Par Sudouest.fr
Publié le 04/09/2024 à 10h32.

SUD OUEST

Des résultats rassurants

Les experts ont effectivement constaté que le risque de cancer du cerveau n'augmentait pas, même en cas d'utilisation prolongée du téléphone portable (10 ans ou plus), chez les personnes qui passaient beaucoup de temps sur leur téléphone portable ou chez celles qui passaient beaucoup d'appels. Et pas d'augmentation non plus du risque de leucémie ou de cancer du cerveau chez les enfants exposés aux émetteurs de radio ou de télévision ou aux antennes relais de téléphonie mobile.

« Ces résultats sont très rassurants », a déclaré Ken Karipidis, l'un des principaux auteurs de l'étude, au « [Washington Post](#) ». L'utilisation du téléphone portable a « explosé », a déclaré M. Karipidis, qui travaille pour l'autorité australienne de protection contre les radiations et le nucléaire, mais « il n'y a pas eu d'augmentation de l'incidence des cancers du cerveau ».

Pourtant, en 2011, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence de l'OMS chargée de la lutte contre le cancer, a classé l'exposition aux ondes radio comme « cancérogène possible » pour l'homme. Comme le précise le « [Washington Post](#) », ces ondes sont dans la même catégorie que le talc ou l'aloé vera, là où la fumée de cigarette est classée en « cancérogène certain ».

Le professeur Karipidis, spécialiste australien des rayonnements, explique que les premières études portaient de cas de patients atteints de cancer, ce qui biaisait la lecture des conséquences des ondes.

Santé : les téléphones portables provoquent-ils le cancer du cerveau? L'OMS assure qu'il n'existe aucun lien

Lecture 1
Accueil • Santé



L'exposition au téléphone portable, même prolongée, n'a aucune incidence sur le développement du cancer du cerveau chez son utilisateur, selon une étude commandée par l'Organisation mondiale de la Santé

L'analyse a porté sur environ 5 000 études scientifiques réalisées entre 1994 et 2022, mais les experts mandatés par l'Organisation mondiale de la Santé se sont particulièrement penchés sur une soixantaine de travaux jugés particulièrement pertinents.

Le groupe d'experts cherchait à déterminer s'il existait un lien entre le cancer et l'exposition accrue aux radiofréquences couramment utilisées par les appareils électroniques sans fil, y compris les téléphones portables. Ils ont fini par conclure à l'absence de lien entre l'utilisation de tous ces appareils et les cancers du cerveau.

Carte des émissions des champs électromagnétiques

Début 2025, l'ANFR va présenter le champ électromagnétique émis par les antennes relais sur tout le territoire national, via une évolution de son application Open Barres.



La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur.

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 15 DIM pour cette commission :

- 12 DIM ont été déposés pour des nouvelles installations 2G/3G/4G/5G (5 pour FREE, 3 pour Bouygues, 4 pour SFR), soumis au dépôt d'une DP ;
- 3 DIM ont été déposés pour des modifications d'installations (2 pour Bouygues et 1 pour Orange)

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites particuliers (crèches, écoles...) doivent respecter les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-après.

La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chaque de ces projets proches d'établissements particuliers afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.



Projets FREE Commission SEPTEMBRE 2024

COMMENTAIRES

FREE présente 5 projets d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique.

NOUVELLES INSTALLATIONS

5 projets

DIM33063_157_01 – 11 rue Ste Catherine (Galeries Lafayette) :

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 4 antennes sur une hauteur de 23m
- Etablissement particulier à proximité :
- Garderie 7 rue guillaume Brochon : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.32V/m (faisceaux fixes) et 1.34 V/m (faisceaux orientables)

DIM33063_131_01 – 15 rue Rode :

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes sur une hauteur de 14 m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM33063_054_07 – 26 rue du Temple :

- DP non nécessaire (pas de modification extérieure), couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes + remplacement de 3 antennes existantes, hauteurs entre 30 et 39m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM33063_178_04 – 162 rue David Johnston :

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 2 antennes sur une hauteur de 18m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM33063_184_04 – 103 rue Pasteur : prévoir une modification des plans/ABF lors de la DP

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes sur une hauteur de 16.5m
- Etablissement particulier à proximité : non

1 DIM hors délai a été présenté en commission : 38 rue de Carros (projet commun avec SFR)



Projets BOUYGUES Commission SEPTEMBRE 2024

COMMENTAIRES

BOUYGUES présente 3 projets d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique et 2 projets de modification d'antenne existante.

NOUVELLES INSTALLATIONS

3 projets

T62590 – 14 rue Lauradey:

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes sur une hauteur de 18m
- Etablissement particulier à proximité : non

T62630 – 106 rue Malbec:

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes sur une hauteur de 16m
- Etablissement particulier à proximité : non
- 1 mesure réalisée à moins de 100m en 2022 dans cartoradio : 97 rue Malbec , niveau global d'exposition 1.64 V/m

T62626 – 89 rue Sablières Centre Abadie:

- DP nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 6 antennes sur une hauteur de 24m
- Etablissement particulier à proximité : oui
- Centre Abadie : estimation du niveau maximum de champ reçu de 3.01 V/m (faisceaux fixes) et 0.42 V/m (faisceaux orientables)

MODIFICATIONS D'INSTALLATIONS

2 projets

T62056 – 21 rue Poquelin Molière:

- DP non nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 3 antennes sur une hauteur de 47m
- Etablissement particulier à proximité : non
Le DIM mentionne toutefois 3 établissements, leur outil prend en compte l'ensemble des établissements particuliers à moins de 200 mètres même si la loi est de 100 mètres
- Collège Cheverus : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.71V/m (faisceaux fixes) et 0.42V/m (faisceaux orientables)
- Ecole primaire privée Notre-Dame : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.68/m (faisceaux fixes) et 0.42 V/m (faisceaux orientables)
- Garderie rue Brochon : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.73/m (faisceaux fixes) et 0.45 V/m (faisceaux orientables)

T62198 – 194B Bvd Albert 1er:

- DP non nécessaire, couverture 3G, 4G, 5G
- 6antennes sur une hauteur de 25 à 33m
- Etablissement particulier à proximité : non



Projets SFR Commission SEPTEMBRE 2024

COMMENTAIRES

SFR présente 4 projets d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique.

NOUVELLES INSTALLATIONS

4 projets

DIM3310005779-BORDEAUX ST COLOMBE– 4 rue Maucoudinat :

- DP nécessaire, 3G, 4G, 5G
- 3 Antennes sur une hauteur de 21m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM3310007434-BORDEAUX POMPIERS BIS– 5 place Stalingrad : prévision de détruire les vraies cheminées existantes, potentielles modifications des plans à prévoir à la DP

- DP nécessaire, 3G, 4G, 5G
- 3 Antennes sur une hauteur de 12m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM332816 – BORDEAUX DEPE– 64 Rue Murat:

- DP nécessaire, 2G, 3G, 4G, 5G
- 3 Antennes sur une hauteur de 18m
- Etablissement particulier à proximité : non

DIM3310006868 – BORDEAUX ST GENES – 38 rue de Carros:

- DP nécessaire, 3G, 4G, 5G
- 3 Antennes sur une hauteur de 17m
- Etablissement particulier à proximité : non



Projets Orange Commission SEPTEMBRE 2024

COMMENTAIRES

Orange présente 1 projet de modification d'antenne existante.

MODIFICATIONS D'INSTALLATIONS

1 projet

DIM324B24-24 – 21 rue Poquelin Molière :

- DP nécessaire, 2G, 3G, 4G, 5G
- 3 Antennes sur une hauteur de 48m
- Etablissement particulier à proximité : non